

Image not found or type unknown



Fin cdd et non retour définitif du salarié absent

Par **Leo566**, le **24/09/2015** à **08:30**

Bonjour, je travaille depuis 2 ans pour une entreprise en cdd, mes cdd sont renouvelés par chance, puisque à chaque fois qu'ils prennent fin une collègue est absente et mon contrat change de motif, sauf que actuellement je remplace une personne qui a prévenu de son non retour. Du coup le cdi se libère mais ma hiérarchie m'a prévenu qu'il mettrait une autre personne qui a fait partie de l'entreprise mais qui n'en fait actuellement plus partie sur ce contrat, j'ai un cdd avec une date de fin, est-ce légal?! Cordialement